

Éditorial

Septembre - Octobre 2015 | Numéro 3

Chers partenaires,

Dans ce numéro :

Pages 1-3 | ACTUALITÉS

Recherche sur le Changement climatique au Sénégal : les parties prenantes du projet PRESA invitées à affiner 4 projets de recherche

La Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment en visite au Sénégal dans le cadre du projet 4 sur changement climatique et secteur privé

Burkina Faso : Des boursiers du projet PRESA participent au débat citoyen sur le climat et l'énergie

Publication de trois études préliminaires du projet PRESA

Pages 4-5 | FOCUS SUR...

Des OMD aux ODD : quelle place pour le climat ?

Pages 6-7 | OPINION

« Villes et changement climatique » : Interview avec Serigne Mansour Tall, ONU Habitat

Page 8 | RESSOURCES

Bibliographie et événements

Comme vous le savez, 2015 est une année capitale pour l'avenir du développement durable. Le sommet des Nations Unies a adopté en Octobre dernier 17 Objectifs mondiaux pour le Développement Durable (ODD), ouvrant ainsi la voie d'un développement durable, sobre en carbone et adapté aux impacts du changement climatique. Plus tôt dans l'année, au mois de juin, un important débat citoyen planétaire organisé dans 76 pays, dont le Sénégal et le Burkina Faso, offrait la possibilité à des «citoyens ordinaires» de se former une opinion éclairée et de donner leur avis sur cinq sujets-clé des négociations de la 21e Conférence des Parties (COP21).

De même, dans le cadre de la mise en oeuvre du projet Promouvoir la Résilience des Economies en zones Semi-Arides (PRESA), un nouvel agenda de recherche a été élaboré, afin de capitaliser les enseignements des rapports d'études pays et proposer des réponses adaptées aux défis posés par le changement climatique au Sénégal et au Burkina Faso à savoir trouver les moyens pour mieux répondre aux enjeux environnementaux, sociaux, énergétiques, qui affectent les dynamiques de développement et constituent aujourd'hui de nouvelles trappes à pauvreté.

Dans ce troisième numéro du bulletin «Perspectives Résilience», IED Afrique vous propose de revenir sur ces événements clés qui posent de nouveaux défis pour la recherche et l'engagement des parties prenantes dans le débat sur le changement climatique.

Le bulletin revient ainsi sur la participation des boursiers du projet PRESA au débat citoyen sur le «climat et l'énergie» au Burkina Faso (page 2), sur la publication de trois rapports d'étude sur l'impact du changement climatique sur la résilience des économies au Burkina Faso et au Sénégal et les stratégies de gestion des risques climatique (page 3) et enfin sur l'organisation de l'atelier de partage du programme de recherche du projet PRESA au Sénégal, qui a vu la présentation des quatre projets de recherche qui seront mis en oeuvre dans le pays (pages 1-2).

En outre, durant le mois de Septembre, IED Afrique a reçu la visite de Florence Crick, chercheur à la Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment de la London School of Economics (LSE), une institution partenaire de IED Afrique dans la mise en oeuvre de la recherche (page 2) ;

Enfin, en dernières pages de ce bulletin (pages 6-8), la parole est donnée aux parties prenantes à travers une interview de Serigne Mansour Tall, chargé de programmes à ONU Habitat, sur la thématique «villes et changement climatique». Quelques ressources utiles sur la thématique du changement climatique sont également mises à votre disposition.

Excellente lecture !

Le Directeur de IED Afrique
Mamadou Bara Guèye

ACTUALITÉS

Recherche sur le Changement climatique au Sénégal : les parties prenantes du projet PRESA invitées à affiner 4 projets de recherche

Dans le cadre de la mise en oeuvre du projet « Promouvoir la Résilience des Economies en Zones Semi-Arides » (PRESA) au Sénégal, IED Afrique a organisé du 13 au 15 Octobre 2015, à Saly Portudal, un atelier de partage du programme de recherche du projet PRESA avec les parties prenantes.

Les objectifs de l'atelier étaient : (i) de partager les résultats et enseignements de la phase de lancement et du processus d'élaboration du programme de recherche ; (ii) de présenter les projets de recherche en vue de leur appropriation par les parties prenantes ; (iii) de proposer des pistes d'amélioration des approches méthodologiques (démarche, choix des sites, etc.) ; (iv) d'explorer les opportunités de partenariat avec certaines parties prenantes dans la mise en oeuvre de la recherche de terrain ; et (v) de formuler des recommandations pour la prise en compte effective de la dimension genre dans la mise en oeuvre de chaque projet de recherche.

Une mobilisation massive des parties prenantes et des partenaires de mise en oeuvre

L'atelier a été marqué par la participation de Evans Kituyi, représentation du Bureau régional du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) basé au Kenya, et de Helen Mountfort, représentante de Overseas Development Institute (ODI), qui assure la coordination du projet PRESA.

Parmi les parties prenantes, il faut également noter la participation de l'Honorable député Aliou Kébé, représentant du Réseau des Parlementaires pour la Protection de l'Environnement au Sénégal (REPES), de M. Ismaïla Sow, Président du Conseil National de la Maison des Eleveurs du Sénégal (CNMDE) et membre du Conseil Economique, Social et Environnemental et de M. Babacar Diop, Président de la Fédération des ONG du Sénégal (FONGS) et représentant du Conseil National de Concertation et de coopération des Ruraux (CNCR).



Après une séance introductive qui a permis de rappeler la vision et les objectifs du projet PRESA ainsi que les résultats de la première année de mise en œuvre du projet, le programme de recherche pour les trois prochaines années a été présenté et discuté en session plénière. Les participants ont ainsi pris connaissance du processus de mise en œuvre de la recherche qui a permis de passer de plus de dix-neuf (19)

questions de recherche identifiées conjointement avec les parties prenantes lors des précédents ateliers à sept 07 projets de recherche dont quatre seront mis en œuvre au Sénégal et trois au Burkina Faso.

Quatre projets de recherche financés au Sénégal pour renforcer la résilience des secteurs clés de l'économie

Au Sénégal, quatre (04) projets de recherche seront financés par IED Afrique dans le cadre du projet PRESA. Ces projets portent sur les thèmes suivants :

- P2. Migrations, transfert de fonds et résilience ;
- P3. Impacts des changements climatiques, adaptation et opportunités pour les entreprises et le secteur de l'élevage ;
- P4. Promotion d'un environnement favorable à l'engagement du secteur privé dans l'adaptation et le développement résilient au changement climatique ;
- P6. Gouvernance multi-échelle des zones semi-arides : implications pour la résilience climatique et le développement économique.

Pour plus d'information sur l'atelier, lire aussi le [Rapport de l'atelier](#)

Florence Crick, de la Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment en visite au Sénégal dans le cadre du projet 4 sur « Promotion d'un environnement favorable à l'engagement du secteur privé dans l'adaptation et le développement résilient au changement climatique »

Du 07 au 11 Septembre 2015, la responsable scientifique du projet 4 Florence Crick, chercheur à la Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment, un laboratoire de recherche rattaché à la London School of Economics (LSE), a effectué une visite de travail au Sénégal pour rencontrer l'équipe de recherche du projet au Sénégal et les principales parties prenantes.

La rencontre avait pour objectifs de procéder au recrutement d'un assistant de recherche pour la LSE, l'organisation d'une séance de travail avec l'équipe du projet 4 pour définir les tâches et les responsabilités ; l'organisation d'une rencontre avec quelques parties prenantes clé ; la tenue d'une séance de travail avec l'équipe du projet 6.

Au terme des quatre jours de visite, un assistant a été recruté après audition de 4 candidats. Il s'agit de Dr Momadou Sow, géographe-environnementaliste.

La séance de travail avec l'équipe du projet 4 a permis entre autres de :

- de définir les principaux axes de la revue de la littérature et de responsabiliser chaque membre de l'équipe ;
- de finaliser et de valider la liste des critères pour le choix des sites d'étude et des Petites et Moyennes Entreprises (PME) ;

- de faire le point sur la collaboration avec Kenya Market Trust (KMT) et sa participation aux activités de recherche ;
- d'échanger sur la participation de l'équipe à l'atelier de partage avec les parties prenantes ;
- de discuter de la prise en compte de la dimension genre ;
- de programmer la première mission de terrain de l'équipe et la production du premier rapport d'étude.



A noter également que durant sa visite, Florence Crick a pu rencontrer quelques parties prenantes clé du projet 4 notamment l'ADEPEME, le COMNAC, RSE Sénégal, etc. afin de partager avec ces dernières les objectifs et les activités de recherche, recueillir les avis, les attentes et les préoccupations de ces parties prenantes et définir les axes de collaboration durant la mise en œuvre des activités de recherche.

Burkina Faso : Des boursiers du projet PRESA participent au débat citoyen sur le climat et l'énergie

Le 06 Juin 2015, 76 pays s'étaient donné pour ambition de tenir 97 débats citoyens planétaires sur le climat et l'énergie. Ces débats sont des cadres d'échange et d'expression citoyenne, initiés par le secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC), la Danish Board of technology Foundation (DK), la Commission française du débat public et la mission Publique de France, avec la collaboration de la World Wide Views Alliance.

Cette initiative entre dans le cadre des activités de la 21e Conférence des Parties, et le Secrétariat de la CCNUCC l'a reconnu comme faisant partie du processus de négociation. L'objet d'un tel débat est de permettre aux citoyens de se saisir des enjeux des négociations internationales afin de devenir parties prenantes des décisions publiques et de valoriser la parole citoyenne sur les enjeux complexes.

Au Burkina Faso, l'évènement a été organisé par l'agence CORADE (Conseils, Recherche-Action, Développement d'Expertise) et a vu la participation de 109 personnes de trois régions du pays (le Centre, le Centre-Nord et la Boucle du Mouhoun), dont deux boursiers du projet Promouvoir la Résilience des Economies en zones Semi-Arides (PRESA). Il s'agit de Chantal Karambiri et de Idogo Rodrigue.

L'approche méthodologique consistait à organiser les participants sur 14 tables rondes de 7 à 8 personnes environ selon la langue parlée (3 tables dioulaphones, 4 tables mooréphones et 7 tables francophones). Par la suite, une (01) vidéo d'environ 10 minutes portant sur un thème du changement climatique a été projetée à l'attention des participants. A l'issue de la projection, les participants disposaient de 25 à 30 minutes pour débattre du thème. Après le débat, une fiche de vote sous forme de questionnaire a

été remise à chaque participant pour lui permettre de donner son avis. Les différents avis étaient immédiatement saisis sur une plateforme, diffusés instantanément sur internet via un « webtool » et accessibles par tous.

Quelques mois après l'organisation de ce débat et en perspective de la COP21, les boursiers ont pu se rendre compte que le désir pour les citoyens ordinaires de prendre part aux discussions sur le climat est réel. Et cela pour plusieurs raisons :

- les populations n'ignorent pas le changement climatique ni même ses effets. Elles proposent même des solutions pour endiguer le phénomène. C'est par exemple le souhait de l'instauration dans les programmes d'enseignement primaire, d'un module sur « l'éducation environnementale » ;
- la lutte contre le changement climatique n'est pas qu'une question de politique publique ; le secteur privé, en tant que facteur reconnu du dérèglement climatique en est aussi victime ;
- la lutte contre le changement ou même l'adaptation aux effets du changement climatique se doit d'être une lutte commune. C'est pourquoi la notion du partenariat public-privé a toute sa raison d'être dans les questions climatiques et la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est plus que d'actualité pour sensibiliser les chefs d'entreprises.

A noter qu'au Sénégal, l'organisation de ces échanges a été portée par les enseignants-chercheurs et étudiants de la section de géographie de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Lettres et Sciences humaines de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis. L'initiative a réuni cent(100) citoyens des trois (03) départements de la région de Saint-Louis.

Plus d'info sur :

World Wide Views web site : <http://climateandenergy.wvviews.org/lang-fr/>

Commission nationale du débat public : <https://www.debatpublic.fr/debat-citoyen-planetaire-world-wide-views-climat-lenergie>

Débat citoyen sur le climat et l'énergie au Sénégal : <http://www.ugb.sn/ugb/actualites/journee-debat-citoyen-planetaire-sur-le-climat-et-lenergie-lugb-a-linstar-de-cent-100-autres-pays-du-monde-a-organise-ces-echanges-ce-samedi-06-juin-2015-a-la-salle-visio-conference.html>



@IEDAfrique/Chantal/ WWW/Ouagadougou-juin 2015

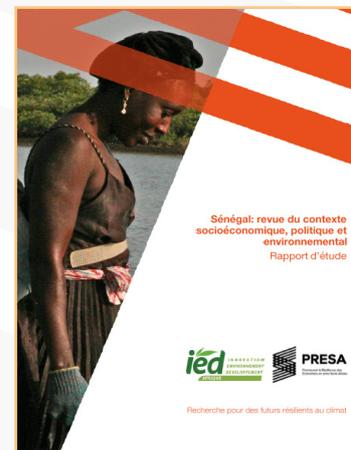
Publication de trois études préliminaires du projet PRESA au Sénégal et au Burkina Faso

Il est aujourd'hui reconnu que le changement climatique observé et les risques qui en découlent sont attribuables, au moins en partie, aux activités humaines et devraient se poursuivre au cours des prochaines décennies. Faire face à un tel phénomène, dont les conséquences s'intensifient progressivement, nécessite un engagement substantiel et conjoint de tous les acteurs concernés dans la gestion pratique des risques climatiques.

Le changement climatique affectent l'ensemble des zones arides et semi-arides de la planète et sa gestion pratique permettrait de largement contribuer à augmenter la résilience des communautés, assurant ainsi aux personnes les plus vulnérables l'augmentation de leurs revenus,

d'améliorer leur santé et de bénéficier d'une meilleure sécurité alimentaire en protégeant et en relevant leurs moyens de subsistance.

Fruit de plusieurs études réalisées au Burkina Faso et au Sénégal, les revues (i) Gestion pratiques des risques climatiques ; (ii) Contexte du développement socioéconomique, politique et environnemental du Sénégal et (iii) Contexte du développement socioéconomique, politique et environnemental du Burkina Faso, mettent le focus entre autres sur l'analyse des principaux défis liés à la gestion des risques climatiques dans les zones semi-arides des deux pays, l'identification des secteurs clés des économies nationales pour lesquels la gestion des risques climatiques constitue un défi majeur pour la croissance.



Le processus de rédaction, de revue et de validation de ces trois études a été grandement marqué par la participation active des parties prenantes du projet PRESA au Burkina Faso et au Sénégal. Ces derniers ont en effet, proposé des orientations pour l'amélioration des études, apportant ainsi leur contribution dans la mobilisation des connaissances relatives à la problématique de la gestion des risques climatiques dans les deux pays.

Les études proposent également des pistes pour la recherche et des recommandations sur les mesures de prévention et d'adaptation à envisager par les décideurs politiques et les acteurs du secteur privé pour réduire la vulnérabilité des économies en zones semi-arides au changement climatique.

Télécharger les différentes revues sur : <http://prise.odi.org/research/>

Des OMD aux ODD : quelles place pour le climat ?



@IEDAfrrique/Champs inondés

95% : c'est le degré de certitude que l'activité humaine est la cause principale du réchauffement observé depuis le milieu du 20^e siècle. Si à la lumière d'un tel chiffre il n'est désormais plus possible de douter de l'impact de l'activité humaine sur le climat, la complexité des négociations est telle qu'elle laisse depuis des décennies un nombre considérable de points à régler : aucune entente trouvée à Copenhague en 2009 et de nouveaux objectifs pour 2015 dont notamment celui de maintenir la hausse des températures maximum à 2°C lors du nouvel accord.

Impacts du changement climatique sur les écosystèmes et les économies : ce qu'en disent les projections

Pour la majorité des pays africains, l'élévation des températures est une menace sérieuse pour le développement socioéconomique notamment parce que ces Etats se situent souvent dans les zones les plus chaudes du globe [1], mais aussi parce que leur économie et population sont souvent fortement dépendantes des activités agricoles et vivrières qui à leur tour sont fragiles face aux sécheresses, aux fortes pluies et aux événements extrêmes.

La pauvreté endémique fragilise également ces pays, et limite leur capacité à s'adapter. En effet, des milliers d'habitants sont contraints de se déplacer à cause de la montée du niveau de la mer, des épisodes de sécheresse plus intenses et plus longs, de la raréfaction de l'eau potable ou du manque de nourriture. Selon une prévision de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), « entre 200 millions et un milliard de personnes pourraient migrer d'ici 2050 pour des raisons climatiques » [2].

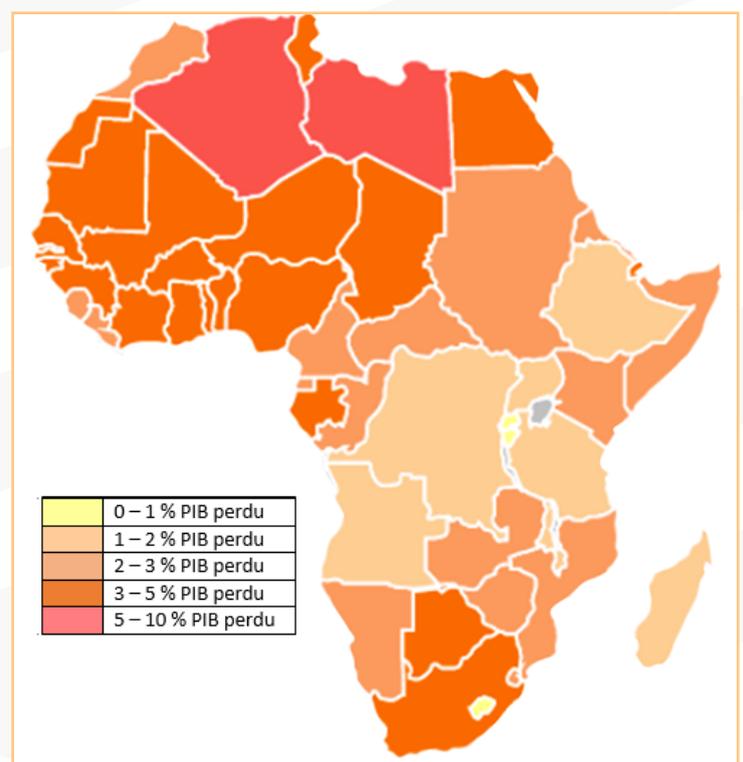
Si l'on s'intéresse un peu plus aux cas du Burkina Faso et du Sénégal, l'analyse sectorielle de la vulnérabilité face au changement climatique doit démontrer la ruralité et la sensibilité de nos économies (agriculture, élevage, pêche, tourisme, écosystèmes naturels, etc.). En outre, les impacts socio-économiques, sanitaires, psychologiques sur les groupes les plus vulnérables, sont considérables. Enfin, ces événements contribuent au dérèglement des marchés (disponibilité et accessibilité, hausse des prix) et par conséquent à accroître les crises alimentaires, les conflits sociaux et les migrations climatiques (AGRHYMET, 2010). Ce qui constitue un frein supplémentaire au développement.

Pourtant, le montant de financement disponible afin d'aider les pays en développement dans leurs efforts en faveur du climat reste encore assez faible : quelque 10,2 milliards de dollars de promesses de mobilisation des 32 pays considérés comme développés pour la période 2015 – 2018. Ce qui est encore loin des 100 milliards de dollars attendus chaque année jusqu'en 2020.

Quel coût pour l'adaptation ?

La question du coût de l'adaptation pour les pays en développement fait dès lors l'objet d'un intérêt politique important dans le chef des négociateurs, ceux-ci souhaitant véritablement connaître l'ordre de grandeur des transferts financiers envisagés (Fankhauser, 2010) [3].

Selon les estimations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le coût économique d'une hausse des températures de 2,5°C d'ici à 2100 (trajectoire sur laquelle nous sommes actuellement) se situe entre 0,2 et 2% du PIB mondial [4]. Bien que ces estimations n'ont pas fait l'objet d'un processus de revue systématique et rigoureux, elles n'en demeurent pas moins très importantes dans les négociations politiques, en cela qu'elles représentent la seule base objective de discussion (Tubiana et al., 2010). En 2010 par exemple, la banque mondiale (2010) a estimé que les coûts relatifs de l'adaptation par rapport au PIB sont considérablement plus élevés en Afrique subsaharienne que dans les autres régions du monde, d'une part parce que cette région a un PIB plus faible que les autres et d'autre part à cause de coûts très élevés – liés aux changements dans les modèles des précipitations – dans le secteur des ressources en eau.



Coût de l'adaptation pour le PIB en Afrique en 2030 (PNUE, Adaptation Gap Report, 2014)

Les pertes de la biodiversité et des services éco-systémiques sont, quant à elles, difficilement estimables mais non moins dommageables : pression accrue sur les ressources, facteur de migrations, source de conflit et de baisse de la productivité économique.

Des plans nationaux et locaux de développement qui ne permettent pas de réduire durablement les vulnérabilités face aux changements climatiques

Au Burkina Faso, l'Etat, conscient des menaces actuelles et potentielles des changements climatiques sur les moyens de subsistance, la performance économique du pays et les politiques de développement, a conçu, à l'instar des autres pays de la sous-région, un Programme d'Actions National pour l'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA). Ce programme a défini un plan d'actions qui a été décliné sous forme de pro-

grammes et de projets à l'intention des secteurs les plus vulnérables aux impacts négatifs du changement climatique (PRESA, 2015).

Même si des avancées semblent être notées au niveau du secteur agricole, sur le terrain, des insuffisances ont été relevées dans la stratégie nationale d'adaptation. Parmi celles-ci, les plus cruciales demeurent le problème de l'implication des communautés dans la planification de la politique d'adaptation et le problème du financement de l'adaptation dans la mesure où l'essentiel des fonds proviennent des partenaires extérieurs.

Quelle place pour le climat dans les nouveaux objectifs de développement durables ?

Avec les objectifs de développement durable, la prise en compte du changement climatique dans le processus post-2015, apparaît clairement à travers le 13e des 17 objectifs :



L'objectif 13 se focalise sur la prise d'urgence de « mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ». Pour bon nombre de spécialistes cependant, l'objectif reste encore très vague dans son contenu car ce dernier ne pourrait être véritablement complet qu'avec l'intégration des conclusions de l'accord fin 2015 sur les changements climatiques. Néanmoins, c'est déjà un grand pas de franchir car les Objectifs du Millénaire pour le Développement adoptés en 2000 ne prenaient pas en considération le climat [5].

Les cibles de l'objectif 13 sont les suivantes :

- 13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat;
- 13.2 Intégrer dans les politiques, les stratégies et la planification nationales des mesures relatives aux changements climatiques;
- 13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités humaines et institutionnelles relatives à l'adaptation aux changements climatiques, à l'atténuation de leurs effets et à la réduction de leur impact et aux systèmes d'alerte rapide;
- 13.3.a Mettre en œuvre l'engagement que les pays développés parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont pris de mobiliser ensemble auprès de multiples sources 100 milliards de dollars des États-Unis par an d'ici à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement dans l'op-

tique de mesures concrètes d'atténuation et d'une mise en œuvre transparente et rendre le Fonds vert pour le climat pleinement opérationnel en le dotant dans les plus brefs délais des moyens financiers nécessaires;

- 13.3.b Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin d'assurer une planification et une gestion efficaces des mesures à prendre face aux changements climatiques dans les pays les moins avancés, en mettant notamment l'accent sur les femmes, les jeunes et les collectivités locales et marginalisées

Documents utilisés:

[1] *Infographie du Monde (2013) basée sur différentes sources : PNUJ ; V Raison, 2033, Atlas des futurs du monde, Robert Laffont, 2008 ; Maplecroft, Climate Change Vulnerability Index 2013.*

[2] Oli Brown, 2008. *Migration and Climate Change. IOM Migration Research Series, Geneva. Organisation internationale pour les migrations, Genève.*

[3] *Le coût de l'adaptation aux changements climatiques dans les pays en développement : <https://vertigo.revues.org/11931#tocto1n4>*

[4] *GIÉC, 2014. Voir Note 1*

[5] *Note de décryptage 2014, Objectifs Mondiaux pour le Développement durable: quelle place pour le climat?*

Plus d'info sur : <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>



« Villes et changement climatique », entretien avec Serigne Mansour Tall (UN Habitat)

« Les changements climatiques sont là, et il faut une résilience à la fois des institutions, mais aussi des populations ».

Dans cette interview, Serigne Mansour Tall, Chargé de Programme à ONU Habitat et de représentation de l'agence auprès des partenaires nationaux et des partenaires techniques et financiers, analyse l'évolution des dynamiques d'urbanisation au Sénégal et dans les pays du tiers monde, les principaux risques climatiques dans les villes, l'engagement de l'Etat dans la proposition de solutions et ses limites et les opportunités offertes par le changement climatique pour renforcer la résilience des économies et des populations.

Croissance urbaine et risques climatique au Sénégal

PsR : Comment appréciez-vous l'évolution de l'urbanisation au Sénégal au cours des 30 dernières années ?

SMT : Le Sénégal a connu une urbanisation très rapide, à l'image des pays du tiers monde (Amérique latine, Afrique). C'est une urbanisation très rapide alimentée par la mobilité, c'est-à-dire les déplacements des populations des zones rurales vers les zones urbaines, mais qui aujourd'hui est beaucoup plus alimenté par les dynamiques du croît démographique et du taux de fécondité extrêmement élevé dans les villes et les parties périphériques de la ville, contrairement à une idée préconçue qui veut que l'urbanisation dans nos villes soit le résultat d'un exode massif.

PsR : Quelles ont été les réponses du gouvernement du Sénégal pour essayer « de maîtriser » la forte croissance urbaine ?

SMT : L'Etat du Sénégal a mis en œuvre des programmes et politiques pour tenter de gérer l'urbanisation rapide. Mais ces initiatives n'ont pas totalement répondu aux défis que posait l'urbanisation. En effet, Dakar c'est aujourd'hui 0,3% du territoire national, mais c'est le quart de la population du pays et près de la moitié de la population urbaine (45% environ). Il y a une extrême concentration de l'activité et des populations dans un espace très réduit. Cela peut se faire, mais à condition que cette intensité et cette concentration soit prise en charge par les pouvoirs publics. Mais dans la majorité des pays du tiers monde dont le Sénégal, cela n'est pas le cas. Le développement des villes se fait par l'apport de populations sans que cela soit planifié. Et la conséquence est que ce ne sont pas les villes qui croissent rapidement mais plutôt des bidonvilles. On assiste à une prolifération d'établissements périphériques non planifiés avec leur cortège de problèmes liés à l'environnement, à la santé, à l'absence d'infrastructures de proximité, de titre de propriété pour les occupants, etc.

Aujourd'hui l'urbanisation dans les pays africains n'est pas maîtrisée. Autant on a une forte concentration à Dakar, autant on a une faible concentration dans les régions périphériques de Tambacounda et de Matam qui sont relativement vides. Cela est lié, comme on a pu le constater il y a plus de 15 ans, à des changements climatiques, même si on ne les appelait pas comme ça à l'époque car le nom n'existait pas. On utilisait plutôt la notion de péjoration des conditions climatiques, qui se sont détériorées très fortement depuis 1973 et qui ont facilité la reconversion des acteurs du secteur agricole, mais surtout les déplacements des populations lorsque les conditions dans les milieux ruraux étaient devenues très difficiles.

PsR : Si on peut dire que les populations ont délaissé les zones rurales à la recherche de meilleures conditions de vies dans les villes, aujourd'hui ces mêmes villes constituent un pôle de vulnérabilité face au changement climatique. Quels sont selon vous les principaux risques climatiques auxquels sont soumises les villes/les habitants des villes ? Quels sont les impacts ?

SMT : La question des risques climatiques que l'on qualifie aujourd'hui de « désastres », selon l'acceptation anglo-saxonne, est devenue une réalité dans les villes pour plusieurs raisons. D'abord parce que dans les villes il y a une extrême concentration et lorsqu'il y a une extrême concentration le risque est démultiplié. Du fait de la forte concentration, les effets des risques sont plus ressentis dans les villes qu'en milieu rural.

Les effets adverses sont donc les inondations, l'érosion côtière, mais aussi parfois la sécheresse, de même que les changements de température qui ont un impact sur la biodiversité. Lorsqu'il y a des inondations par exemple dans les campagnes ce sont des espaces ouverts. Il y a des conséquences sur les récoltes et le bétail, mais rarement on assiste des morts d'homme. Dans les villes cependant, ce sont des investissements énormes qui sont détruits (pertes de maison, des millions de FCFA d'investissement qui sont perdus en une nuit). Si l'on prend également le cas de l'érosion côtière, on assiste aujourd'hui à une furie de vague dans la partie Sud du Sénégal (de Dakar jusque vers la Casamance), et beaucoup de personnes ont vu leur construction tomber et les flots entrer dans la maison.

On constate aussi des impacts aussi sur la santé. Aussi, puisque la planification n'a pas été correctement assurée, le confort thermique est mis à rude épreuve par les changements climatiques et cela a un impact sur les conditions de vie des populations.

Changement climatique et migration

PsR : Revenons un instant sur le lien entre changement climatique et mobilité. Peut-on entrevoir un lien fort entre impacts du changement climatique sur les écosystèmes et migrations des populations ?

SMT : La péjoration des conditions climatiques en milieux ruraux est responsable de beaucoup de départ. Le départ se fait pour plusieurs raisons : d'abord pour une reconversion professionnelle (on ne vit plus assez de l'agriculture et on veut faire autre chose ou on veut faire l'agriculture et autre chose), ou bien la dégradation des conditions offre des perspectives si sombres que les familles décident d'envoyer quelqu'un faire l'émigration. Il y a donc ces départs dû à la péjoration des conditions climatiques. Mais en retour il y a également des opportunités car

les investissements peuvent permettre aux communautés de départ une plus grande résilience.

PsR : *Pouvez-vous donner quelques exemples d'opportunités ?*

SMT : On a vu par exemple dans certaines zones où il y avait beaucoup de sécheresse que les seuls filets de sécurité étaient les transferts financiers reçus des migrants, et ces transferts représentent aujourd'hui une source non négligeable de financement du développement (près de 600 milliards de FCFA en transferts de fonds pour l'exercice semestriel cette année, soit une croissance de 14% des transferts des immigrants). C'est donc une source non négligeable de développement si nous arrivons à le canaliser. Les transferts d'argent peuvent donc être une source de financement du développement.

Aujourd'hui il faut essayer de trouver un mécanisme à l'échelle des grandes instances sous régionales ou continentale pour essayer de taxer cette source et la réinvestir dans le financement du développement de l'Afrique. Car le problème majeur au-delà des stratégies et du renforcement de capacité, c'est bien le financement du développement. Il faut donc être inventif et aller vers des financements innovants pour financer le développement.

Le défi énergétique

PsR : *Les défis démographiques des villes d'Afrique subsaharienne sont donc colossaux et la consommation énergétique des villes en forte croissance pose la question de ses effets sur le changement climatique. Selon le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la consommation d'énergie des zones urbaines en Afrique subsaharienne est aujourd'hui responsable de 64 à 74 % des émissions de CO2 de la région. Quelle analyse faites-vous du défi énergétique dans les villes aujourd'hui ?*

SMT : Aujourd'hui il est urgent de développer des programmes pour réduire les émissions de CO2 dans l'atmosphère et inverser la tendance ; et c'est pourquoi il y a beaucoup de programmes que les organisations essaient de développer en rapport avec le gouvernement et portant sur l'efficacité énergétique dans les bâtiments, qui sont les premiers pourvoyeurs de gaz à effet de serre. Ce qui veut dire qu'aujourd'hui, quelques actions dans les modèles constructifs pourraient aider à utiliser moins d'énergie et par conséquent à produire moins de gaz à effet de serre.

Ces programmes sont d'autant plus intéressants que si on intervient dans les bâtiments, qui sont les gros consommateurs, notamment les cités universitaires, on arrive très rapidement à des résultats très importants en termes d'économie d'énergie et donc d'économie d'argent. En termes d'énergie, il est très facile de tirer avantage de la montée des températures pour trouver des sources alternatives notamment l'énergie thermique qui peut valablement être utilisée dans le confort des maisons (plaque chauffante, éclairage, climatisation, etc.).

Des pistes de solutions

PsR : *Comment organiser des villes en croissance rapide pour permettre à tous les citoyens de bénéficier d'emplois, de services et de logements décents tout en faisant face aux enjeux climatiques ? Quel rôle le gouvernement doit-il jouer pour renforcer la résilience des villes face au changement climatique ?*

SMT : Il y a d'abord un problème de vision stratégique à régler. On peut constater que quelques mairies ont commencé à privilégier l'éclairage public à partir du solaire pour faire des économies sur les factures à

payer. De la même manière, si nous pensons que ces investissements sont rentables sur le long terme, il faudrait que nos communes pensent de plus en plus à les promouvoir.

Le problème majeur est que le plus souvent, les maires ne s'engagent pas dans des investissements ou des actions qui dépassent la durée de leur mandat. Parfois c'est légitime. Cependant, il faudrait qu'on ait plus de perspectives à long terme et que de telles initiatives soient prises en charge par les municipalités pour faire des économies de ressources et aussi promouvoir une économie verte. Dans les grandes municipalités il faut aller plus loin en s'orientant vers la construction de centrales à biomasse, de centrales solaires. Avec 3000 heures d'ensoleillement par année, cette énergie qui est gratuite ne doit pas être perdue

PsR : *Quelles doivent être selon vous la/les priorité(s) pour relever ces défis et renforcer la résilience des villes face au changement climatique ?*

SMT : La priorité serait de revoir un peu le cadre institutionnel et réglementaire. Sans quoi nous ne pourrions faire grand-chose. Il faut revoir les textes qui sont souvent dépassés par le contexte et les opportunités actuelles en matière d'énergie et de changement climatique.

Ensuite il faut aller vers des sources de financements innovants. Il y a sur le marché international le marché du carbone et le marché vert et d'autres qu'il faut explorer et voir jusqu'à quel point la prise en charge du changement climatique et l'économie verte puissent être financées à partir de nouvelles sources de financement, même si l'on n'exclut pas le rôle clé et la contribution primordiale des collectivités et des Etats.

Le troisième élément aujourd'hui c'est le renforcement de capacité des acteurs. On est encore très peu formé sur la maîtrise de certaines énergies comme le solaire, l'éolien, etc. donc il faut qu'on aille vers ce mix de sources d'énergie, et de tous les acteurs (y compris les ouvriers). Aujourd'hui il y a un potentiel énorme. Le renforcement de capacités c'est aussi des efforts importants dans la recherche. On pense par exemple à la section de l'Université de Saint Louis qui va s'ouvrir à Géoul et qui aura un département sur les énergies renouvelables. On devrait se positionner très rapidement sur ça parce que ce sont des choses très rentables et faisables. Ce sont des économies d'échelle qui peuvent nous placer sur le chemin de l'émergence parce que si nous ne maîtrisons pas l'énergie, nous ne produisons pas assez. Pour l'exploitation agricole par exemple il y a énormément d'eau souterraine qui nous échappe parce qu'on ne maîtrise pas les coûts de la technologie et énergétique pour les remonter. Alors que ce sont des sources qui pourraient être utilisées pour la production agricole.

PsR : *Avez-vous un message à l'attention des décideurs qui prendront part en Novembre prochain à la COP21 ?*

SMT : Il y a un consensus sur les priorités qui devraient structurer l'action du monde pour les 15 à 20 prochaines années. Paris devra permettre aux africains d'aller avec une position commune. Aller de façon éparse ne permettra pas que notre voix soit entendue car il y a également un parallélisme des institutions à respecter. Si l'Union Européenne parle en tant que union, il faut également que l'Afrique parle par ses grands ensembles. Le débat doit être porté par l'Union Africaine et non par les Etats.

Bibliographie et sites web

Un blog pour comprendre la COP 21 et les enjeux du changement climatique Réseau Action Climat, 2015

Le Réseau Action Climat, fédérant plusieurs associations nationales et locales de protection de l'environnement, de solidarité internationale, d'usagers des transports et d'alternatives énergétiques sur la question du dérèglement climatique, a lancé un blog pour décrypter les enjeux de la COP21. Il regroupe une série de documents et d'outils d'analyse sur les négociations et plus globalement les enjeux liés aux changements climatiques. Il propose également une série de défis à relever par chacun pour « agir concrètement pour le climat ».

<http://macop21.fr/>

COP 21 : Que révèlent les contributions nationales africaines ? RFI, août 2015

En préparation de la 21e conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP21) qui se tiendra à Paris en décembre 2015, les 195 Etats participants sont invités à rendre une contribution dans laquelle ils précisent leurs futurs engagements. Cet article propose un décryptage des fiches produites par les six Etats africains (Gabon, Bénin, Maroc, RDC, Ethiopie, Kenya) à avoir remis leur contribution fin août 2015. Malgré une responsabilité limitée de ces pays dans le dérèglement climatique, certains ont surpris la communauté internationale par leur engagement et leur volonté à se tourner vers une croissance verte.

<http://www.rfi.fr/afrique/20150823-cop-21-contributions-nationales-africaines-climat-environnement-changement-climatique>

Publication : Des objectifs du millénaire aux Objectifs de développement durable CNCD, 2015

Les Objectifs de développement durable (ODD) -qui doivent devenir le nouveau cadre international du développement d'ici à 2030- ont été adoptés fin septembre. Ces nouveaux objectifs succèdent à ceux du Millénaire dont le bilan est pour le moins mitigé selon l'ONG belge CNCD, qui détaille également les forces et les faiblesses des ODD. L'analyse du détail de l'état d'avancement de chacun des OMD, tel que mesuré par les Nations Unies, indique des résultats contrastés en fonction du type d'objectif et des pays concernés.

http://www.cncd.be/IMG/pdf/www_rapport_apd_2015_cncd_11.11.11_glisse_e_s_.pdf

Module de formation « Agriculture et changement climatiques, interactions et défis » Réseau Action Climat, octobre 2015

Un outil pédagogique sur les liens entre agriculture et climat est maintenant disponible pour l'enseignement agricole et toute autre personne travaillant avec des acteurs de l'agriculture. La ressource balaie, en 30 sous-thématiques, le phénomène du dérèglement climatique, les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités agricoles et les moyens de les réduire, ainsi que des pistes d'actions pour adapter l'agriculture aux effets des changements climatiques.

<http://editions.educagri.fr/fr/agriculture-climat.php>

Coordination Sud, septembre 2015

La commission Climat et développement de Coordination SUD revient sur les enseignements tirés du Forum Désertif'action, forum international de la société civile organisé par le Cari du 10 au 13 juin 2015 à Montpellier. Différentes thématiques sont abordées, comme la place des terres dans les négociations sur le changement climatique, les concepts de « climate-smart agriculture » et de « land degradation neutrality ». La pertinence de ces concepts est discutée. Enfin, l'agroécologie et l'agropastoralisme sont mis en avant en tant que voies pertinentes à mobiliser en zones arides.

http://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/FicheCCD_Agriculture_Da15_vfinale1.pdf

Evenements

Activité	Date	Lieu
Conférence internationale sur l'Agriculture en Afrique de l'Ouest, «ECOWAP+10» http://www.hubrural.org/Conference-Internationale-sur-l.html?lang=fr	Du 17 au 19 Novembre 2015	Dakar
21e conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP21) http://www.cop21.gouv.fr/fr	Du 30 Novembre au 11 Décembre 2015	Paris

À propos du bulletin *Perspectives Résilience*

Le bulletin est produit dans le cadre du projet PRESA qui a pour but d'oeuvrer pour des économies résilientes face au changement climatique dans les zones semi-arides d'Afrique et d'Asie, et dont les avantages sont partagés de manière équitable entre toutes les communautés, en particulier les plus vulnérables.

Le projet PRESA, financé par le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) et *Department for International Development* (DFID) dans le cadre de l'initiative de Recherche Concertée sur le l'Adaptation en Afrique et en Asie (IRCAAA), est mis en oeuvre par un consortium composé de cinq organisations : *Overseas Development Institute* (ODI) et *London School of Economics* (LSE) basés au Royaume Uni; *Center for Climate Change Studies* (CCCS) de l'Université de Dar Es Salam en Tanzanie; *Sustainable Development Policy Institute* (SDPI) au Pakistan, et Innovation, Environnement Développement en Afrique (IED Afrique) au Sénégal. Le projet intervient en Afrique de l'Ouest (Burkina Faso et Sénégal), en Afrique de l'Est (Kenya et Tanzanie) et en Asie (Pakistan et Tadjikistan).

Plus d'info sur le projet PRESA sur

www.iedafrique.org

www.prise.odi.org



@IEDAfric - @PRISEclimate



www.facebook.com/iedafrique



www.flickr.com/iedafrique



www.flickr.com/priseclimate



Youtube/IEDAfric